

JOUE DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 400 000 euros
Siège social : 55 Route de Monts
37300 JOUE LES TOURS
349 786 897 RCS TOURS

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 18 JUILLET 2025

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2025 s'élevant à 1 359 470,07 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 359 470,07 euros

A l'absorption des pertes antérieures,
Au compte « Report à nouveau » 354 554,58 euros
Qui se trouve ainsi soldé.

Solde 1 004 915,49 euros

A titre de dividendes 360 000,00 euros
Soit 360,00 euros par action

Le solde,
Au compte « Autres réserves » 644 915,49 euros
Qui s'élève ainsi à 644 915,49 euros.

- Il est précisé que :
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1 080,00 euros,
 - le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 358 920,00 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense

doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 18 juillet 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme

Le Président
M. Gervais MARCHAND

Signé par :

Gervais MARCHAND

1A52D8A1A8A34D4...



Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de la Loire

Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

RCS Nantes 330 356 700 Capital 425 700 euros

S.A.S. JOUE DISTRIBUTION

55, route de Monts – 37300 JOUE LES TOURS

S.A.S. au capital de 400 000 €

R.C.S. TOURS 349 786 897

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} février 2024 au 31 janvier 2025

Comptes certifiés conformes

Signé par :

Gemaïs MARLHARD

1A52D8A1A8A34D4...

Grégoire BUNOT
Geneviève DURANTEAU
Christian PALVADEAU
Rachel VIOLIN

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Anne-Laure GRATALOUP
Emanuella LAURENT-DELANOE

Experts - comptables
Commissaires aux comptes

Thomas BASTHISTE
Commissaire aux comptes

02 40 92 66 00
cva@cvaexperts.fr

6-8, impasse Augustin Fresnel (Bât. Lavoisier)
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

 www.cvaexperts.fr

Bilan actif	Clôture au 31/01/25 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/24 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	39 829 256	17 448 590	22 380 666	24 168 153
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 161 380	133 859	1 027 521	1 027 183
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	136 441	133 859	2 582	2 244
FONDS COMMERCIAL (1)	1 024 939		1 024 939	1 024 939
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	37 448 573	17 314 731	20 133 842	22 095 642
TERRAINS	2 104 640	406 409	1 698 231	1 766 413
CONSTRUCTIONS	28 291 055	11 384 327	16 906 728	18 260 222
INSTAL. TECHNIQUE, MATERIEL & OUTILLAGE	6 339 284	4 987 451	1 351 833	1 923 011
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	692 619	536 545	156 074	145 996
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	20 976		20 976	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	1 219 303		1 219 303	1 045 327
PARTICIPATIONS	19 996		19 996	19 996
CREANCES RATTACHEES A PARTICIPATIONS	64 817		64 817	62 874
TITRES IMMOBILISES DIVERS	779 838		779 838	787 399
PRÊTS	346 617		346 617	167 023
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	8 035		8 035	8 035
ACTIF CIRCULANT	13 805 247		13 805 247	13 888 428
STOCKS ET EN-COURS	7 135 171		7 135 171	6 991 541
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	52 312		52 312	50 492
MARCHANDISES	7 082 859		7 082 859	6 941 048
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	51 150		51 150	
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	3 890 815		3 890 815	4 130 273
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	944 014		944 014	826 595
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	2 946 801		2 946 801	3 303 678
CREANCES DIVERSES (3)	1 945 957		1 945 957	2 000 467
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 699		1 699	1 699
DISPONIBILITES	334 417		334 417	308 750
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	446 038		446 038	455 698
TOTAL GENERAL	53 634 503	17 448 590	36 185 913	38 056 580
(1) Dont droit au bail			95 000	95 000
(2) Dont à moins d'un an			10 509	1 008
(3) Dont à plus d'un an			39 376	38 558

Bilan passif	Clôture au 31/01/25	Clôture au 31/01/24
	Durée 12 mois	Durée 12 mois
	Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES	1 666 177	306 707
CAPITAL	400 000	400 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	221 261	221 261
RESERVES	40 000	40 000
RESERVE LEGALE	40 000	40 000
REPORT A NOUVEAU	-354 555	-966 809
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 359 470	612 255
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	910 708	959 565
PROVISIONS POUR RISQUES	910 708	959 565
DETTES(1)	33 609 028	36 790 309
DETTES FINANCIERES	23 738 226	27 400 227
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)	20 850 224	23 983 420
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	2 888 002	3 416 807
DETTES D'EXPLOITATION	9 724 374	9 301 176
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	7 213 423	7 031 759
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 316 983	2 082 675
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	193 969	186 743
DETTES DIVERSES	145 186	85 573
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	120 895	63 174
AUTRES DETTES DIVERSES	24 291	22 398
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 242	3 333
TOTAL GENERAL	36 185 913	38 056 580
(1) Dont à plus d'un an	20 470 109	23 443 302
Dont à moins d'un an	13 138 920	13 347 007
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	2 677	392 665

Compte de résultat	Exercice 01/02/24 - 31/01/25 Durée 12 mois	Exercice 01/02/23 - 31/01/24 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION	86 684 229	84 679 384
VENTES DE MARCHANDISES	83 997 055	82 098 923
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	32 199	27 050
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	2 353 969	2 311 311
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>86 383 223</i>	<i>84 437 285</i>
REPRISES SUR PROVISIONS	92 999	65 961
TRANSFERTS DE CHARGES	140 544	105 071
AUTRES PRODUITS	67 463	71 068
CHARGES D'EXPLOITATION	84 653 219	83 459 024
ACHAT DE MARCHANDISES	63 855 283	62 605 308
VARIATION DES STOCKS	-141 810	-117 798
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	179 722	186 954
VARIATION DES STOCKS	-1 820	-6 223
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	8 798 575	9 058 221
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	959 281	912 969
SALAIRES ET TRAITEMENTS	6 855 929	6 568 238
CHARGES SOCIALES	1 852 190	1 769 190
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	2 120 537	2 291 868
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT		15 127
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	69 784	92 999
AUTRES CHARGES	105 549	82 171
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 031 010	1 220 360
PRODUITS FINANCIERS	32 547	29 915
PARTICIPATIONS	20 449	22 551
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	8 728	7 213
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	3 370	150
CHARGES FINANCIERES	350 728	396 951
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	350 728	396 951
RESULTAT FINANCIER	-318 181	-367 035
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	1 712 828	853 325

Compte de résultat	Exercice 01/02/24 - 31/01/25 Durée 12 mois	Exercice 01/02/23 - 31/01/24 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS EXCEPTIONNELS	75 014	11 200
SUR OPERATION EN CAPITAL	75 014	11 200
CHARGES EXCEPTIONNELLES	85 806	52 270
SUR OPERATIONS DE GESTION	13 835	
SUR OPERATION EN CAPITAL	71 971	52 270
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-10 792	-41 070
PARTICIPATIONS DES SALARIES	342 566	200 000
TOTAL DES PRODUITS	86 791 790	84 720 500
TOTAL DES CHARGES	85 432 320	84 108 245
RESULTAT NET COMPTABLE	1 359 470	612 255

* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	19 516	21 853
Charges financières concernant les entreprises liées	35 195	62 620

S.A.S. JOUE DISTRIBUTION

Exercice du 1^{er} février 2024 au 31 janvier 2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

S.A.S. JOUE DISTRIBUTION

Exercice du 1^{er} février 2024 au 31 janvier 2025

■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 1 à 5 ans.

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'apport suite à la fusion. Il n'a pas fait l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

S.A.S. JOUE DISTRIBUTION

Exercice du 1^{er} février 2024 au 31 janvier 2025

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains : 5 à 25 ans
- Constructions : 10 à 25 ans
- Agencements des constructions : 5 à 15 ans
- Agencements divers : 5 à 10 ans
- Matériel d'exploitation : 3 à 15 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- Mobilier de bureau : 3 à 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

S.A.S. JOUE DISTRIBUTION*Exercice du 1^{er} février 2024 au 31 janvier 2025***■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN****Capital**

Le capital social se compose de 1 000 actions de 400 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	400 000			400 000
Primes d'émission, de fusion, ...	221 261			221 261
Réserves	40 000			40 000
Report à nouveau	-966 809		-612 255	-354 555
Résultat de l'exercice N-1	612 255		612 255	
Résultat de l'exercice N		1 359 470		1 359 470
Provisions réglementées – Subvention d'investissements				
	306 707	1 359 470	612 255	1 666 177

Fonds commercial

Valeur d'apport de la S.A. ALOUETTE DISTRIBUTION	Fusion le 01/01/1997	929 939
Droit au bail Drive	Acquisition le 14/02/2011	95 000
		1 024 939

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	1 158 670	2 710		1 161 380
Immobilisations corporelles	37 307 757	181 077	40 261	37 448 573
Immobilisations financières - titres	807 395	39 698	47 259	799 834
Immobilisations financières - créances	237 933	182 491	954	419 469
	39 511 754	405 976	88 474	39 829 256

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	131 487	2 372		133 859
Immobilisations corporelles	15 212 114	2 118 165	15 549	17 314 731
	15 343 601	2 120 537	15 549	17 448 590

<i>Dont dotation :</i>	- Linéaire	2 009 706
	- Dégressive	110 831
	- Exceptionnelle	

S.A.S. JOUE DISTRIBUTION*Exercice du 1^{er} février 2024 au 31 janvier 2025***Provisions et dépréciations**

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges ⁽¹⁾	959 565	181 235	230 092	910 708
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant				
	959 565	181 235	230 092	910 708
<i>Dont dotation :</i>				
- <i>Exploitation</i>		69 784	92 999	
- <i>Financier</i>				
- <i>Exceptionnel</i>		111 451	137 093	

⁽¹⁾ La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- Montants repris parce qu'utilisés : 230 092
- Montants repris parce que devenus sans objet : -

La provision pour risques et charges se décompose ainsi :

- Une provision pour risques représentant une quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 100 k€. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes, et en octobre 2023, la Cour d'Appel de Paris a confirmé ce jugement. En janvier 2024, le ministre de l'Economie et des Finances a formé un pourvoi en cassation contre la décision de la Cour d'Appel de Paris. La provision est donc maintenue.
- Une provision correspondant à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 65 k€.
- Au risque de la non-imputation sur l'impôt sur les bénéfices dans les 5 ans, de réductions d'impôts mécénat, à hauteur de 740 k€.

S.A.S. JOUE DISTRIBUTION*Exercice du 1^{er} février 2024 au 31 janvier 2025***Biens pris en crédit-bail****Néant****Créances – État des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	419 469	10 509	408 960
Acomptes versés sur commandes	51 150	51 150	
Créances d'exploitation	3 890 815	3 890 815	
Créances diverses	1 945 957	1 906 581	39 376
Charges constatées d'avance	446 038	446 038	
	6 753 429	6 305 093	448 336

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants ^(*)	17 004	17 004		
Emprunts bancaires ⁽¹⁾	20 833 220	3 251 113	10 261 041	7 321 066
Emprunts & dettes financières divers ⁽²⁾	2 888 002		2 888 002	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	9 724 374	9 724 374		
Dettes diverses	145 186	145 186		
Produits constatés d'avance	1 242	1 242		
	33 609 028	13 138 920	13 149 043	7 321 066

^(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 14 327

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 400 000

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 3 141 163

⁽²⁾ Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 2 888 002

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, les charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice 4
- Plus-value latente à la fin de l'exercice 68

S.A.S. JOUE DISTRIBUTION

Exercice du 1^{er} février 2024 au 31 janvier 2025

■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
Hypermarché	60 347 056	59 098 071
Drive	15 695 136	14 643 474
Express	10 341 031	10 695 738
	86 383 223	84 437 284

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

Cadres	12
Agents de maîtrise	27
Employés	257
	296

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel

	CHARGES	PRODUITS
Cession d'immobilisations corporelles	24 712	25 962
Cession d'immobilisations financières	47 259	49 052
Charges exceptionnelles diverses	13 835	
	85 806	75 014

S.A.S. JOUE DISTRIBUTION*Exercice du 1^{er} février 2024 au 31 janvier 2025***Participation des salariés**

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

La participation des salariés (<i>ordonnance du 21/10/1986</i>)	-
L'intéressement des salariés (<i>loi du 07/11/1990</i>)	342 566
	342 566

Taux de l'impôt sur les bénéfices**Néant****Intégration fiscale**

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère JLT SUD.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

Situation au début de l'exercice (au taux de 25 %)	2 471
Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	2 315

La société dispose d'un déficit fiscal reportable de 317 596 euros.

■ AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles et personnelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, privilège de prêteur de deniers, mandat d'hypothéquer à premier demande) à hauteur de 19 436 527 euros et par des suretés personnelles à hauteur de 5 752 487 euros.

Engagements financiers

	DONNÉS	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	1 276 962	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	488 577	488 577
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

S.A.S. JOUE DISTRIBUTION*Exercice du 1^{er} février 2024 au 31 janvier 2025***Engagements retraite**

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- Départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 67 ans, de façon volontaire ;
- Calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- Exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- Valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- Calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- Évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ^(*) ;
- Taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2.80 % ^(**) ;
- Montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (Cadre : 55%, agent de maîtrise : 35%, employé : 20%) ;
- Critère de turn-over du personnel : FAIBLE ;
- Table de mortalité : INSEE 2024 ;

^(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

^(**) Taux moyen IBOXX des 4 dernières années.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 224 000 €

S.A.S. JOUE DISTRIBUTION*Exercice du 1^{er} février 2024 au 31 janvier 2025***Entreprises liées**

	JOUE ENERGIE	LAGEMA	LES MARCHANDIERES	JLT SUD
Participations	10 000		9 996	
Dépréciation participations				
Créances rattachées à des participations			64 817	
Immobilisations financières diverses				
Clients et comptes rattachés				
Créances diverses		645 822		740 924
Autres créances d'exploitation		11 539		
Charges constatées d'avance				
Emprunts et dettes financières divers	316 221			460 765
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Autres dettes diverses				
Produits de participation		19 200	2 653	
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Intérêts et charges assimilées	9 475			25 720

Filiales et participations à plus de 50 %

	S.A.S JOUE ENERGIE 37300 JOUE LES TOURS R.C.S. TOURS 839 062 171	S.A.S. LES MARCHANDIERES 37300 JOUE LES TOURS R.C.S. TOURS 795 287 796
Capital	10 000	10 000
Réserves et R.A.N. avant affectation du résultat	271 775	34 887
Quote-part du capital détenu	100%	99.96%
Valeur brute des titres détenus	10 000	9 996
Valeur nette des titres détenus	10 000	9 996
Prêts et avances consentis	-	-
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	18 371 567	58 631
Résultat du dernier exercice clos	151 444	-20 841
Dividendes encaissés	-	-

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

JOUE DISTRIBUTION
SAS AU CAPITAL DE 400 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 55 ROUTE DE MONTS 37300 JOUE LES TOURS
R.C.S. TOURS 349 786 897
SIRET : 349 786 897 00034 – NAF : 4711F

..*.*.*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 janvier 2025

A l'assemblée générale de la société JOUE DISTRIBUTION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société JOUE DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} février 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous attirons votre attention sur le paragraphe « Provision et dépréciation » de l'annexe explicitant les aspects de provisionnement de l'exercice de la société JOUE DISTRIBUTION pour l'exercice clos au 31 janvier 2025.

Egalement, la note de l'annexe « stocks » indique la méthode de valorisation des stocks de matières et de marchandises. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables retenus par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode comptable précisée et des informations fournies dans la note de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

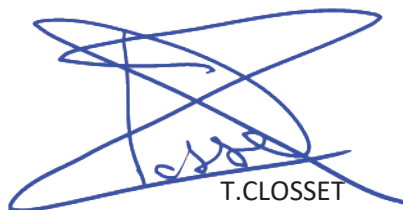


- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Orléans, le 3 juillet 2025

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

ORCOM AUDIT

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a horizontal line, positioned over the printed name T.CLOSSET.

T.CLOSSET

Associé

Bilan actif	Clôture au 31/01/25 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/24 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	39 829 256	17 448 590	22 380 666	24 168 153
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 161 380	133 859	1 027 521	1 027 183
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	136 441	133 859	2 582	2 244
FONDS COMMERCIAL (1)	1 024 939		1 024 939	1 024 939
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	37 448 573	17 314 731	20 133 842	22 095 642
TERRAINS	2 104 640	406 409	1 698 231	1 766 413
CONSTRUCTIONS	28 291 055	11 384 327	16 906 728	18 260 222
INSTAL. TECHNIQUE, MATERIEL & OUTILLAGE	6 339 284	4 987 451	1 351 833	1 923 011
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	692 619	536 545	156 074	145 996
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	20 976		20 976	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	1 219 303		1 219 303	1 045 327
PARTICIPATIONS	19 996		19 996	19 996
CREANCES RATTACHEES A PARTICIPATIONS	64 817		64 817	62 874
TITRES IMMOBILISES DIVERS	779 838		779 838	787 399
PRÊTS	346 617		346 617	167 023
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	8 035		8 035	8 035
ACTIF CIRCULANT	13 805 247		13 805 247	13 888 428
STOCKS ET EN-COURS	7 135 171		7 135 171	6 991 541
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	52 312		52 312	50 492
MARCHANDISES	7 082 859		7 082 859	6 941 048
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	51 150		51 150	
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	3 890 815		3 890 815	4 130 273
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	944 014		944 014	826 595
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	2 946 801		2 946 801	3 303 678
CREANCES DIVERSES (3)	1 945 957		1 945 957	2 000 467
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 699		1 699	1 699
DISPONIBILITES	334 417		334 417	308 750
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	446 038		446 038	455 698
TOTAL GENERAL	53 634 503	17 448 590	36 185 913	38 056 580
(1) Dont droit au bail			95 000	95 000
(2) Dont à moins d'un an			10 509	1 008
(3) Dont à plus d'un an			39 376	38 558

Bilan passif	Clôture au 31/01/25 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/24 Durée 12 mois
	Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES	1 666 177	306 707
CAPITAL	400 000	400 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	221 261	221 261
RESERVES	40 000	40 000
RESERVE LEGALE	40 000	40 000
REPORT A NOUVEAU	-354 555	-966 809
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 359 470	612 255
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	910 708	959 565
PROVISIONS POUR RISQUES	910 708	959 565
DETTE(1)	33 609 028	36 790 309
DETTE FINANCIERE	23 738 226	27 400 227
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)	20 850 224	23 983 420
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERE DIVERSE	2 888 002	3 416 807
DETTE D'EXPLOITATION	9 724 374	9 301 176
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	7 213 423	7 031 759
DETTE FISCALE ET SOCIALE	2 316 983	2 082 675
AUTRE DETTE D'EXPLOITATION	193 969	186 743
DETTE DIVERSE	145 186	85 573
DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	120 895	63 174
AUTRE DETTE DIVERSE	24 291	22 398
PRODUITS CONSTATE D'AVANCE	1 242	3 333
TOTAL GENERAL	36 185 913	38 056 580
(1) Dont à plus d'un an	20 470 109	23 443 302
Dont à moins d'un an	13 138 920	13 347 007
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	2 677	392 665

Compte de résultat

	Exercice 01/02/24 - 31/01/25 Durée 12 mois	Exercice 01/02/23 - 31/01/24 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION	86 684 229	84 679 384
VENTES DE MARCHANDISES	83 997 055	82 098 923
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	32 199	27 050
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	2 353 969	2 311 311
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>86 383 223</i>	<i>84 437 285</i>
REPRISES SUR PROVISIONS	92 999	65 961
TRANSFERTS DE CHARGES	140 544	105 071
AUTRES PRODUITS	67 463	71 068
CHARGES D'EXPLOITATION	84 653 219	83 459 024
ACHAT DE MARCHANDISES	63 855 283	62 605 308
VARIATION DES STOCKS	-141 810	-117 798
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	179 722	186 954
VARIATION DES STOCKS	-1 820	-6 223
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	8 798 575	9 058 221
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	959 281	912 969
SALAIRES ET TRAITEMENTS	6 855 929	6 568 238
CHARGES SOCIALES	1 852 190	1 769 190
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	2 120 537	2 291 868
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT		15 127
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	69 784	92 999
AUTRES CHARGES	105 549	82 171
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 031 010	1 220 360
PRODUITS FINANCIERS	32 547	29 915
PARTICIPATIONS	20 449	22 551
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	8 728	7 213
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	3 370	150
CHARGES FINANCIERES	350 728	396 951
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	350 728	396 951
RESULTAT FINANCIER	-318 181	-367 035
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	1 712 828	853 325

Compte de résultat	Exercice 01/02/24 - 31/01/25 Durée 12 mois	Exercice 01/02/23 - 31/01/24 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS EXCEPTIONNELS	75 014	11 200
SUR OPERATION EN CAPITAL	75 014	11 200
CHARGES EXCEPTIONNELLES	85 806	52 270
SUR OPERATIONS DE GESTION	13 835	
SUR OPERATION EN CAPITAL	71 971	52 270
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-10 792	-41 070
PARTICIPATIONS DES SALARIES	342 566	200 000
<i>TOTAL DES PRODUITS</i>	<i>86 791 790</i>	<i>84 720 500</i>
<i>TOTAL DES CHARGES</i>	<i>85 432 320</i>	<i>84 108 245</i>
RESULTAT NET COMPTABLE	1 359 470	612 255

* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	19 516	21 853
Charges financières concernant les entreprises liées	35 195	62 620



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 1 à 5 ans.

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'apport suite à la fusion. Il n'a pas fait l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.



Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains : 5 à 25 ans
- Constructions : 10 à 25 ans
- Agencements des constructions : 5 à 15 ans
- Agencements divers : 5 à 10 ans
- Matériel d'exploitation : 3 à 15 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- Mobilier de bureau : 3 à 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.



■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 1 000 actions de 400 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	400 000			400 000
Primes d'émission, de fusion, ...	221 261			221 261
Réserves	40 000			40 000
Report à nouveau	-966 809		-612 255	-354 555
Résultat de l'exercice N-1	612 255		612 255	
Résultat de l'exercice N		1 359 470		1 359 470
Provisions réglementées – Subvention d'investissements				
	306 707	1 359 470	612 255	1 666 177

Fonds commercial

Valeur d'apport de la S.A. ALOUETTE DISTRIBUTION	Fusion le 01/01/1997	929 939
Droit au bail Drive	Acquisition le 14/02/2011	95 000
		1 024 939

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	1 158 670	2 710		1 161 380
Immobilisations corporelles	37 307 757	181 077	40 261	37 448 573
Immobilisations financières - titres	807 395	39 698	47 259	799 834
Immobilisations financières - créances	237 933	182 491	954	419 469
	39 511 754	405 976	88 474	39 829 256

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	131 487	2 372		133 859
Immobilisations corporelles	15 212 114	2 118 165	15 549	17 314 731
	15 343 601	2 120 537	15 549	17 448 590

Dont dotation :	- Linéaire	2 009 706
	- Dégressive	110 831
	- Exceptionnelle	

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges ⁽¹⁾	959 565	181 235	230 092	910 708
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant				
	959 565	181 235	230 092	910 708
Dont dotation :				
- Exploitation		69 784	92 999	
- Financier				
- Exceptionnel		111 451	137 093	

⁽¹⁾ La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- | | |
|--|---------|
| - Montants repris parce qu'utilisés : | 230 092 |
| - Montants repris parce que devenus sans objet : | - |

La provision pour risques et charges se décompose ainsi :

- Une provision pour risques représentant une quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 100 k€. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes, et en octobre 2023, la Cour d'Appel de Paris a confirmé ce jugement. En janvier 2024, le ministre de l'Economie et des Finances a formé un pourvoi en cassation contre la décision de la Cour d'Appel de Paris. La provision est donc maintenue.
- Une provision correspondant à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 65 k€.
- Au risque de la non-imputation sur l'impôt sur les bénéfices dans les 5 ans, de réductions d'impôts mécénat, à hauteur de 740 k€.



Biens pris en crédit-bail

Néant

Créances – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	419 469	10 509	408 960
Acomptes versés sur commandes	51 150	51 150	
Créances d'exploitation	3 890 815	3 890 815	
Créances diverses	1 945 957	1 906 581	39 376
Charges constatées d'avance	446 038	446 038	
	6 753 429	6 305 093	448 336

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants ^(*)	17 004	17 004		
Emprunts bancaires ⁽¹⁾	20 833 220	3 251 113	10 261 041	7 321 066
Emprunts & dettes financières divers ⁽²⁾	2 888 002		2 888 002	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	9 724 374	9 724 374		
Dettes diverses	145 186	145 186		
Produits constatés d'avance	1 242	1 242		
	33 609 028	13 138 920	13 149 043	7 321 066

^(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires

14 327

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice

400 000

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice

3 141 163

⁽²⁾ Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales

2 888 002

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, les charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice 4
- Plus-value latente à la fin de l'exercice 68

■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
Hypermarché	60 347 056	59 098 071
Drive	15 695 136	14 643 474
Express	10 341 031	10 695 738
	86 383 223	84 437 284

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

Cadres	12
Agents de maîtrise	27
Employés	257
	296

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel

	CHARGES	PRODUITS
Cession d'immobilisations corporelles	24 712	25 962
Cession d'immobilisations financières	47 259	49 052
Charges exceptionnelles diverses	13 835	
	85 806	75 014



Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

La participation des salariés (<i>ordonnance du 21/10/1986</i>)	-
L'intéressement des salariés (<i>loi du 07/11/1990</i>)	342 566
	<u>342 566</u>

Taux de l'impôt sur les bénéfices**Néant****Intégration fiscale**

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère JLT SUD.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

Situation au début de l'exercice (au taux de 25 %)	2 471
Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	2 315

La société dispose d'un déficit fiscal reportable de 317 596 euros.

■ AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles et personnelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, privilège de prêteur de deniers, mandat d'hypothéquer à premier demande) à hauteur de 19 436 527 euros et par des suretés personnelles à hauteur de 5 752 487 euros.

Engagements financiers

	DONNÉS	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	1 276 962	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	488 577	488 577
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-



Engagements retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- Départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 67 ans, de façon volontaire ;
- Calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- Exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- Valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- Calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- Évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ^(*) ;
- Taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2.80 % ^(**) ;
- Montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (Cadre : 55%, agent de maîtrise : 35%, employé : 20%) ;
- Critère de turn-over du personnel : FAIBLE ;
- Table de mortalité : INSEE 2024 ;

^(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

^(**) Taux moyen IBOXX des 4 dernières années.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 224 000 €



Entreprises liées

	JOUE ENERGIE	LAGEMA	LES MARCHANDIERES	JLT SUD
Participations	10 000		9 996	
Dépréciation participations				
Créances rattachées à des participations			64 817	
Immobilisations financières diverses				
Clients et comptes rattachés				
Créances diverses		645 822		740 924
Autres créances d'exploitation		11 539		
Charges constatées d'avance				
Emprunts et dettes financières divers	316 221			460 765
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Autres dettes diverses				
Produits de participation		19 200	2 653	
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Intérêts et charges assimilées	9 475			25 720

Filiales et participations à plus de 50 %

	S.A.S JOUE ENERGIE 37300 JOUE LES TOURS R.C.S. TOURS 839 062 171	S.A.S. LES MARCHANDIERES 37300 JOUE LES TOURS R.C.S. TOURS 795 287 796
Capital	10 000	10 000
Réserves et R.A.N. avant affectation du résultat	271 775	34 887
Quote-part du capital détenu	100%	99.96%
Valeur brute des titres détenus	10 000	9 996
Valeur nette des titres détenus	10 000	9 996
Prêts et avances consentis	-	-
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	18 371 567	58 631
Résultat du dernier exercice clos	151 444	-20 841
Dividendes encaissés	-	-

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.